

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 14 juin 2016 : conjoncture difficile pour les produits de saison, réforme de l'OCM et stratégie nationale

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 14 juin 2016, sous la présidence de Monsieur Patrick Trillon.

Conjoncture : une météo peu favorable à la consommation des produits de saison et des productions fortement impactées par les intempéries

Cerise : une offre modérée et des prix corrects en ce début de campagne

La campagne cerise a démarré fin mai, à la même période que la campagne précédente, avec une offre journalière plus restreinte. Les mauvaises conditions climatiques (pluie et vent) ont impacté la qualité et généré un tri important. L'offre modérée, à ce stade, favorise une bonne fluidité des ventes face à une demande intéressée sur les lots de qualité. Les niveaux de prix, en ce début de commercialisation, sont corrects.

Fraise : une demande peu dynamique en fraises allongées, des ventes plus fluides en fraises rondes

En raison des conditions climatiques maussades, du niveau élevé des prix de détail et de la concurrence des autres fruits de saison, la demande est peu dynamique, particulièrement en fraises allongées (Gariguettes ou Ciflorette) dont les cours diminuent fortement. On constate des reports de stocks et des ventes plus fluides en fraises rondes.

Abricot : lancement de la campagne dans un contexte fortement concurrentiel

La campagne abricot a démarré dans le sud-est. La production 2016 s'annonce plus faible que celle de la campagne précédente – qui était déjà déficitaire. La mise en place est lente face à une offre hétérogène et à une vive concurrence espagnole.

Tomate : crise conjoncturelle depuis le 24 mai dernier

Le déséquilibre de ce marché est lié à une forte pression de l'offre, avec des volumes conséquents et en progression, accentué par une météo peu propice à la consommation. Les cours sont en baisse sur toutes les variétés.

Melon : une offre abondante, des ventes difficiles et concurrentielles, des cours en baisse

En ce début de campagne, l'offre de melon est abondante, en augmentation sur l'ensemble des régions, face à une demande toujours orientée vers le produit espagnol. Les ventes sont difficiles en petits calibres, qui représentent l'essentiel des volumes et les cours en baisse (en-dessous de la moyenne quinquennale).

Le conseil spécialisé a pu mesurer la gravité de la situation des producteurs de fruits et légumes, touchés par les inondations et les intempéries, et a pris acte des mesures de soutien prises et prévues par l'État et de la concertation engagée par celui-ci avec les filières professionnelles.

Réforme de l'OCM fruits et légumes : point d'information et stratégie nationale

Les services de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) du ministère en charge de l'agriculture ont informé les professionnels des dernières actualités sur la révision du règlement (UE) n° 543/2011 – règlement d'application de l'OCM fruits et légumes. Les derniers projets de textes transmis par la Commission proposent, entre autres, deux évolutions majeures :

- concernant les mesures environnementales, les dispositions de l'acte délégué destinées à préciser l'exigence de mise en œuvre de deux mesures environnementales sont supprimées ;
- la notification de la valeur forfaitaire à l'importation (VFI) redevient quotidienne. Cette dernière modification répond à une demande forte de la France.

L'état d'avancement des réflexions en matière de stratégie nationale des programmes opérationnels a également été présenté en conseil, notamment la phase actuelle de bilan de l'utilisation des mesures. Les travaux vont se poursuivre dans les prochains mois avec l'ensemble des acteurs de la filière, afin que la France puisse transmettre à la Commission européenne sa stratégie nationale d'ici à la fin de l'année.

Les membres du conseil ont été informés de la publication du nouveau texte relatif à la prolongation des mesures exceptionnelles de soutien en faveur des producteurs de fruits et légumes, aides dites « embargo russe », sur un an à compter du 1^{er} juillet 2016. La France a obtenu trois contingents par produits : pommes et poires (3 600 tonnes), tomates, carottes, piments doux ou poivrons, concombres, artichauts (1 000 tonnes), pêches et nectarines (100 tonnes). Un contingent flexible de 3 000 tonnes sera à répartir entre les productions éligibles, après concertation avec les professionnels.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière fruits et légumes sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : etudesfilierefruitsetlegumes

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
